



INTERVENTION SUR LE RAPPORT GENERAL 2013-2014

Pour commencer nous tenons à remercier l'ensemble de la direction nationale UNSS pour la qualité et l'attention prêtée aux documents qui nous sont fournis. Ils nous permettent de mesurer l'engagement des jeunes dans la pratique sportive scolaire mais aussi celui de tous les acteurs et partenaires du sport scolaire depuis le ministère et les services déconcentrés de l'EN et de l'UNSS jusqu'aux enseignants d'EPS, chefs d'établissements, parents d'élèves, collectivités et mouvement sportif. Nous adressons un vif remerciement pour le document UNSS en chiffres.

Pour la 3^{ème} année consécutive la barre du million de licencié.es est franchie. Le nombre de licencié.es a augmenté de 0.27% malgré la diminution de 53 AS. Le sport scolaire continue de se développer ce dont nous pouvons tous nous féliciter ici.

Le rapport général se doit d'être un outil de communication fiable pour les acteurs, partenaires et observateurs du sport scolaire ainsi qu'une source d'informations pour les réflexions et ajustements à mener, pour qu'il connaisse toujours davantage de réussites. Notre intervention se veut constructive et ambitionne de faire évoluer et se développer le sport scolaire afin qu'il remplisse pleinement et toujours mieux sa mission de service public auprès des jeunes.

Nous remercions la DN d'avoir tenu compte de nombre de nos remarques formulées au CA de janvier 2015 en les intégrant dans le rapport qui nous est présenté.

Des constats

L'augmentation du nombre d'animateurs d'AS est l'effet sans doute d'un recrutement plus important d'enseignants d'EPS depuis ces dernières années et de la mise en œuvre du nouveau décret sport scolaire du 7 mai 2014 et de la note de service du 28 mai 2014 qui permettent à la fois un meilleur taux d'encadrement des AS et une ouverture plus large de l'offre de pratiques vers les jeunes.

On observe malgré tout un très léger fléchissement (-0.13%) du pourcentage d'élèves licenciés par rapport à la population scolarisée mais avec 21.43%, il reste au-dessus de celui de 2011-2012.

Quand on observe le détail par académie et par département dans l'UNSS en chiffres on peut constater que les taux de pénétration et le « classement » des académies et départements reste quasiment le même qu'en 2012-2013. Il convient néanmoins de s'interroger sur les évolutions de ces taux. Si 24 académies avaient augmenté leur taux de pénétration en 2012-2013, en 2013-2014 elles ne sont plus que 9 à le faire (soit

quasiment l'inverse) et 63 départements sont en baisse, c'est à dire deux fois plus qu'en 2012-2013. Nous devons conduire des analyses pour comprendre.

Les districts UNSS

On constate une diminution du nombre de districts (-5) mais aussi du nombre de coordonnateurs de districts (-71). Or, comme il est souligné dans ce rapport, le district est un maillon essentiel de la structure, il est indispensable de veiller à ce que l'offre de pratique et les formes diverses de rencontres ne se trouvent pas fragilisées par cette légère diminution.

La journée nationale du sport scolaire

Elle est l'occasion d'initiatives très intéressantes et variées dans les établissements mais également de manifestations de districts ou départementales qui permettent de créer de réelles dynamiques et de lancer les AS dans leur fonctionnement pour l'année.

Il est à noter que 68.46% des AS ont complété la rubrique vie des AS permettant ainsi d'obtenir des statistiques bien plus fiables que celles de l'an dernier.

Les Associations sportives

Rien n'est dit sur les difficultés financières des AS en dehors du zoom sur le fonds de solidarité. Nous rappelons à cette occasion que le SNEP-FSU considère qu'il n'est pas la solution pour résoudre ces difficultés. Nous le constatons aisément ne serait-ce qu'avec le nombre d'AS ayant déposé un dossier et dont la demande est rejetée. Il faut donc chercher des solutions ailleurs c'est pourquoi le SNEP-FSU fait régulièrement des propositions pour modifier les modalités de prise de licences et pour abonder les crédits d'animation.

Au-delà du retour possible à la licence individuelle ou du choix chaque année entre le contrat normal et le contrat accompagné avec une réversibilité possible, nous demandons une réflexion sur les paramètres de calcul des contrats licences.

Les AS en difficulté et les situations critiques

Les AS à moins de 10% de licenciés sont en baisse (11.46% des AS contre 11.76 en 2012-2013)

Il serait intéressant de connaître les conditions qui ont permis cette évolution : est-ce le fruit du suivi par les observatoires académiques, est-ce dû à des changements au sein des EPLE, dans les projets d'AS, de districts ou du Plan départemental de développement ? Ces éléments d'analyses et les solutions proposées pourraient être mutualisés.

Les rencontres

Nous vous remercions d'avoir intégré dans le rapport un paragraphe sur les rencontres promotionnelles et non qualificatives qui sont au cœur du quotidien de la vie des AS.

8 championnats de France supplémentaires ont été organisés. 2331 AS ont envoyé au moins 1 équipe à ces finales nationales, soit 25.23% des AS ce qui représente une progression de 0.43%.

Les Sections Sportives Scolaires

Leur nombre a augmenté ainsi que le nombre d'élèves qui y sont inscrits. Néanmoins en se référant à l'UNSS en chiffres la part des filles a diminué de 0.73% et elles ne représentent que 31% des inscrits. Cela est encore plus vrai dans les sections de sports collectifs. Est-ce parce qu'il y a davantage de sections masculines ouvertes que de sections féminines ? Nous n'avons pas les éléments pour le savoir. Il conviendra peut-être d'être attentif à cette question.

Les JO

L'analyse à partir de l'UNSS en chiffres est très intéressante :

- Les F ds les JO, elles représentent 40.75% des JO, c'est plus que le pourcentage qu'elles ont dans les licenciés (39.93%)

pour ce qui est des arbitres et juges elles représentent 40.48% c'est aussi mieux que le pourcentage des licenciés. Elles s'engagent donc dans toutes les catégories de JO

- Les élèves de CLAIR et RRS : ils représentent 9.87% des JO, alors que les AS CLAIR et RSS représentent 11.5% des AS et les licenciés CLAIR et RSS 11.10% des licenciés. C'est peut-être un objectif à développer dans ces AS.

Puisqu'il est fait référence à l'option facultative EPS au baccalauréat dans le rapport, nous aimerions savoir si elle va réellement s'ouvrir et quand pour la voie professionnelle.

Les Filles

Il est à noter que le % des filles parmi les licenciés est en légère augmentation par rapport à l'an passé (39.93% des licenciés 2013-2014 contre 39.69% l'an passé soit + 0.24%), ainsi que leur taux de fidélisation.

Nous trouvons un chapitre spécifique sur la pratique des Filles. Au-delà de la mixité c'est davantage l'égalité qui doit être recherchée. Egalité dans les conditions d'entraînement, de nombre de rencontres, de difficultés, de rôles à tenir, etc. La mixité est un moyen d'y parvenir, mais elle peut dans certains cas, notamment dans les LP à public majoritairement masculin ou féminin, devenir un frein à la pratique mais surtout à l'accès aux compétitions à finalité nationale pour soit les garçons, soit les filles. Il faut donc être prudent et maintenir comme c'est le cas jusqu'au niveau académique des rencontres ouvertes à tous et toutes.

La formation

C'est un chapitre budgétaire qui a été rehaussé, notamment pour proposer des formations dans les APSA aux enseignants d'EPS-animateurs d'AS. Cette formation répond à un besoin réel chez les enseignants. Elle complète, voire malheureusement, se substitue parfois à la formation continue des enseignants d'EPS.

Dans ce chapitre formation, la formation/information vers la commission nationale des chefs d'établissement est évoquée. Nous pensons qu'il serait intéressant de développer cette formation vers tous les chefs d'établissements. Cela permettrait entre autres d'éviter certaines situations conflictuelles, douloureuses et problématiques que certaines AS vivent avec les refus de présidence d'AS de certains chefs d'établissements par méconnaissance du fonctionnement mais surtout de la plus-value qu'apporte le sport scolaire dans les établissements et pour les élèves. Une formation vers les tuteurs et les stagiaires EPS, là où elle existe, serait également un axe de développement.

Visibilité et image de l'UNSS

- le site : on y voit beaucoup d'initiatives et informations nationales et internationales. Une place plus grande pourrait être faite aux AS, de tous les endroits du territoire, et aux pratiques « ordinaires » de l'UNSS pour mettre en avant la « masse » d'élèves et jeunes arbitres mobilisés. De la même manière un bandeau déroulant avec l'info que plus de 2300 AS participent à au moins un championnat de France mettrait en évidence que la pratique de « haut niveau » est accessible à une AS sur 4.